QUELQUES PRINCIPES DE CONSTRUCTION DE TYPOLOGIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUIVANT DIFFERENTES SITUATIONS AGRAIRES

Philippe JOUVE*

Communication au colloque « Diversification des modèles de développement rural » 17-18 avril 1986 MRT PARIS.

RESUMÉ

Il est généralement admis que les typologies d'exploitations agricoles sont fonction des objectifs et des points de vue disciplinaires que l'on privilégie. Peut-on pour autant considérer que la construction de ces typologies résulte d'une démarche totalement empirique? Certainement pas. Une base conceptuelle rendant compte du fonctionnement global de l'exploitation est nécessaire pour choisir les indicateurs appropriés à chaque sorte de typologie.

Par ailleurs, suivant les conditions techniques économiques et sociales qui caractérisent des situations agraires telles que celles que l'on peut trouver en France, au Maghreb ou en Afrique Noire, il existe des mécanismes particuliers de différenciation des exploitations : la connaissance de ces mécanismes permet de construire des typologies d'exploitation.

Enfin, dans une perspective de développement, il apparaît utile de soumettre ces typologies au jugement des agriculteurs et de prendre en compte les perceptions qu'ils ont des ressemblances et différences de leurs exploitations.

SUMMARY

It is usually accepted that farm typologies depend on favored objectives and disciplinary aims and points of view.

However, can we consider that typology construction completely results from a total empirical procedure? Certainly not: a conceptual basis which explains the overall functionning of the farm is necessary to choose the indicators suited to each type of typology.

On the other hand, depending on the technical economical and social conditions typical to agrarian cases such as those found in France, Maghreb or Africa, there are particular differentiation mechanisms for farms.

The knowledge of these mechanisms will able to construct farm typologies.

Finally, in a development prospect, it seems useful to submit such typologies to the farmers themselves who will give their assessment about their own similarities or differences.

RESUMEN

Se admite, en general, que las tipologías de explotaciones agrícolas dependen de objectivos y puntas de vista disciplinarios que se encuentran privilegiados.

Pero, será posible considerar que la construcción de tipologías resulta de una gestión completamente empirica? Claro que no. Ya que la base conceptual que da cuenta del funcianomiento global de la explotación, es necesaria para seleccionar los indicadores adecuados de typología.

Por otra parte, según las condiciones técnicas económicas y sociales que caracterizan situaciones agrarias tales como las que se pueden encontrar en Francia, en el Maghreb o en Africa, existen mecanismos particulares de diferenciación de las explotaciones.

El conocimiento de tales mecanismos constituye una parte del cuadro téorico, a partir del cual será posible concibir la construcción de tipologías de explotación.

Finalmente, en una perspectiva de desarrollo, parace útil someter las tipologías así efectuadas al juicio de los agricultores; y al mismo tiempo, se aconseja, en complemento con las demandas, apreciación por los mismos agricultores de sus propias semejanzas o diferencias.

MOTS CLES: Typologie - exploitations agricoles - systèmes agraires - France - Maroc - Afrique de l'Ouest

Dès lors que l'on cherche à donner un caractère opératoire à l'étude du fonctionnement des exploitations agricoles, on est conduit à établir des typologies. En effet, s'il est désormais difficilement concevable d'élaborer des propositions de recherche ou de développement agricole sans considérer la diversité des exploitations, de la même façon il paraît irréaliste de tenir compte dans ces propositions des singularités de chacune d'elles. L'identification de types d'exploitations relevant d'un même mode

de fonctionnement et d'une même problématique de développement est de ce fait apparue comme une production normale des recherches concernant l'étude du milieu rural.

C'est sur les modalités de construction de ces typologies que nous voudrions faire porter notre réflexion en nous appuyant sur l'analyse comparée des principes qui nous semblent fonder ces typologies dans différents types d'agriculture, à savoir celle de pays développés comme la France, celle du Maghreb et celle de l'Afrique de l'Ouest.

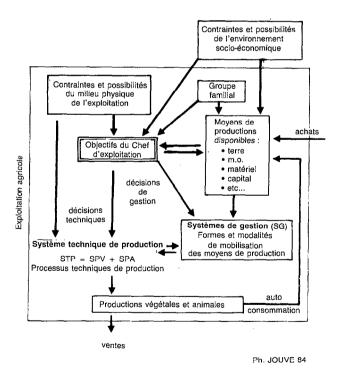
^{*} DSA/CIRAD.

I - LES BASES METHODOLOGIQUES ET LES POINTS DE VUE POUR CONSTRUIRE UNE TYPOLOGIE

D'emblée une question se pose : peut-on parler de typologies d'exploitations d'une façon générale ? En effet, il est courant de dire qu'il n'y a de typologie que par rapport à un point de vue, qu'en fonction d'une préoccupation ou d'objectifs particuliers, que ce soit par exemple l'accès au foncier, l'acceptation de telle ou telle innovation technique ou la place et le rôle de telle production.

Cela est vrai et les nombreuses typologies d'exploitations bâties en fonction de telles préoccupations sectorielles sont là pour le prouver.

Mais si l'on considère « l'exploitation agricole comme un système » suivant l'expression de P. OSTY et si l'on se fixe comme ambition de comprendre le fonctionnement global et la dynamique de ce système, il nous semble possible d'élaborer des typologies ayant valeur plus générale, c'est-à-dire qui intègrent et combinent différents points de vue disciplinaires et par rapport auxquelles on puisse situer des problématiques particulières (ouverture au progrès technique, entretien de la fertilité du milieu, etc...).



Modèle de fonctionnement d'une exploitation agricole

La réalisation d'une typologie comme ambition de comprendre le fonctionnement global des systèmes de production, suppose que l'on dispose au départ d'un modèle synthétique du fonctionnement de l'exploitation agricole qui oriente et guide le mode opératoire que l'on va adopter pour observer et rendre compte de la diversité des exploitations.

Cette exigence revient simplement à reconnaître que dans le domaine de la connaissance scientifique, il n'y a pas de réalité en soi, mais seulement en fonction de la construction théorique adoptée pour observer et analyser cette réalité. Les données, aussi « objectives » soient-elles, ne « parlent » pas si elles n'ont pas été construites pour cela.

Aussi, sans vouloir débattre ici de façon détaillée des différents concepts et méthodes élaborés pour analyser le fonctionnement de l'exploitation agricole (1), il nous paraît utile de souligner quelques éléments fondamentaux de ce fonctionnement afin d'orienter notre réflexion ultérieure.

Si l'on se réfère au schéma ci-après, on voit que l'exploitation agricole peut-être considérée comme un système de production finalisé par les objectifs de l'exploitant. C'est un point de vue qui est maintenant largement reconnu même s'il pose quelques problèmes quant à l'identification des objectifs de l'exploitant et à l'unicité des instances de décision qui est loin d'être universelle, comme nous le verrons par la suite.

Ces objectifs qui constituent en quelque sorte les principes d'organisation du système sont dépendants à la fois :

- des contraintes et possibilités de l'environnement socio-économique (prix agricoles, marché, « règles » sociales et techniques imposées par le système agraire dans lequel est inclue l'exploitation...),
- des conditions de sol et de climat propres au milieu physique de l'exploitation,
- de la nature et de l'importance des moyens de production dont peut disposer l'exploitation,
- enfin, des besoins et des perspectives de l'exploitant et de sa famille.

En fonction de ces objectifs, le chef d'exploitation et ceux à qui il délègue ou avec qui il partage une partie de ses responsabilités vont être amenés à prendre des décisions. C'est l'analyse de ces décisions qui est à la base de la compréhension du fonctionnement du système de production.

Cette analyse peut se faire en distinguant d'une part les décisions qui concernent l'organisation et la mobilisation des moyens de production (location de terre, recours à la main d'œuvre salariée, etc...) et qui déterminent le fonctionnement de ce que nous avons appelé le système de gestion de l'exploitation, d'autre part les décisions relatives aux processus techniques de production (choix des spéculations, des techniques de conduite, des cultures et des troupeaux, etc...) et qui caractérisent le fonctionnement du système technique de production.

⁽¹⁾ On pourra consulter pour cela le document publié par le SAD-INRA « Fonctionnement de l'exploitation agricole. Points de vue d'agronomes sur les concepts et les découpages » 1985.

L'expérience a montré que l'inventaire et l'analyse de ces décisions techniques et de gestion constituent un des meilleurs moyens pour révéler les objectifs de l'exploitant. Ceux-ci en effet sont rarement explicites, notamment dans le cas des exploitations traditionnelles où les motivations des agriculteurs peuvent être très diverses et ne peuvent être réduites à une simple recherche d'augmentation du revenu.

C'est par l'analyse de leurs pratiques, c'est-à-dire des modalités d'exécution des décisions techniques et de gestion que vont pouvoir être mis à jour les objectifs des exploitants ainsi que la nature exacte des contraintes et possibilités liées au milieu physique ou à l'environnement socio-économique de leur exploitation qui, nous l'avons vu, déterminent en partie ces objectifs (MM. BLANC-PAMARD et MILLEVILLE, 1985).

Du point de vue du fonctionnement de l'exploitation, l'analyse de ces pratiques met en évidence, entre autre, les relations réciproques qui existent entre système de gestion et système technique. Ainsi, au Sud-Est du Cameroun, la plantation de cacaoyers (décision technique) peut n'avoir comme principale finalité que de marquer l'appropriation foncière d'une partie du domaine cultivable (décision de gestion) et de ce fait être laissée sans entretien et récoltée de façon épisodique (A. LEPLAIDEUR, 1985).

A l'inverse, au Maghreb, la nature du cheptel, son importance et son mode de conduite dépendent souvent de la possibilité de confier le gardiennage des animaux aux enfants et donc de la structure familiale ainsi que du taux de scolarisation.

Comprendre le fonctionnement global d'une exploitation agricole, c'est précisément expliciter en quoi les caractéristiques structurelles de l'exploitation, c'est-à-dire les moyens de production dont elle dispose, déterminent les orientations et le fonctionnement des systèmes techniques de production et inversement montrer quelles sont les implications des choix techniques sur la gestion des moyens de production.

Il nous paraît également important de bien voir que les deux sous-systèmes distingués précédemment ont des relations de natures différentes avec la production finale. Les relations entre cette production finale et les processus techniques de production sont causales, c'est-à-dire explicatives tandis qu'elles sont simplement de nature corrélative entre moyens de production et rendements des cultures ou productivité des troupeaux.

En conséquence, si l'on veut élaborer des propositions concrètes d'amélioration de la production, on ne peut faire l'économie d'une analyse technique du fonctionnement des systèmes de production.

Mais, compte tenu de la surdétermination des choix techniques par les caractéristiques structurelles des exploitations, ces propositions ne seront appropriables par les agriculteurs que si elles sont compatibles avec leurs moyens de production. Si elles ne le sont pas, cas le plus fréquent, il faudra alors définir les changements structurels qui les rendent possibles.

On voit donc que dans une perspective à la fois de compréhension et d'amélioration des exploitations, c'est l'ensemble de leur fonctionnement, technique et socioéconomique, qui doit être pris en compte. Cela milite, bien entendu, en faveur d'une approche pluridisciplinaire de l'exploitation agricole.

Or, rares sont les typologies qui combinent ainsi ces différentes approches. Et suivant que l'on va privilégier le point de vue socio-économique ou le point de vue technique, on peut distinguer deux groupes de typologies :

- les typologies que nous appellerons « structurelles », c'est-à-dire basées essentiellement sur la nature et les modalités d'organisation et de combinaison des moyens de production,
- et les typologies « fonctionnelles » qui s'attachent plus à l'analyse des processus techniques de production.

Les premières sont les plus fréquentes et on ne peut s'empêcher de penser que c'est en partie parce que les informations concernant les moyens de production sont plus facilement disponibles (enquêtes statistiques agricoles) et plus aisées à recueillir.

Les secondes nécessitent une analyse des décisions techniques qui est plus délicate car ces décisions sont contingentes des spéculations adoptées, des conditions de milieu et de surcroît sont plus sensibles à la conjoncture et aux aléas naturels.

Il va de soi que ni l'une, ni l'autre de ces deux façons d'élaborer une typologie d'exploitation ne nous paraissent satisfaisantes, pour rendre compte de façon globale et synthétique de la diversité de fonctionnement des exploitations.

Une autre approche consiste à distinguer dans les décisions prises par les agriculteurs, qui nous paraît plus adaptée à l'objectif de compréhension globale de l'exploitation agricole, ce qui relève de choix stratégiques et ce qui correspond à des choix tactiques.

La distinction entre ces deux types de décisions n'est pas toujours facile. On peut cependant considérer que les choix stratégiques sont ceux qui, d'une part influent à moyen et long terme sur le fonctionnement de l'exploitation, d'autre part concrétisent des orientations majeures de ce fonctionnement.

Les choix tactiques se définissent surtout comme des décisions en partie conjoncturelles, fonction des aléas du milieu et des conditions économiques (prix, marché) et qui visent à mettre en cohérence les processus de production et la gestion à court terme de l'exploitation avec les choix stratégiques faits par l'exploitant.

Du fait de la relative pérennité des moyens de productions (terre, équipement, main d'œuvre...) et des immobilisations en capital qu'ils nécessitent les choix stratégiques concernent assez souvent la mobilisation et l'organisation de ces moyens de production. Mais ceci n'est pas exclusif, des choix de production ou même de techniques de production en fonction des avantages qu'ils sont censés procurer (revenu, moindre pénibilité du travail, régime alimentaire...) peuvent également correspondre à des choix stratégiques.

Cette approche, même si elle est d'un emploi délicat, a le mérite de ne pas être prisonnière d'un point de vue disciplinaire dominant, en outre, en privilégiant les choix stratégiques elle permet de fonder une typologie sur les principes d'organisation dominants, du fonctionnement des exploitations.

Elle présente également un autre avantage qui est de tenir compte, même de façon implicite, de la dynamique des exploitations. En effet, on a vu que les choix tactiques sont en partie conjoncturels : le mode de sarclage pourra changer en fonction de l'évolution de l'outillage, le changement de variété pourra autoriser une modification de la date de semis, etc...

Les choix stratégiques, par contre, engagent l'avenir et expliquent en partie l'évolution passée des exploitations. Ainsi, en France dans le Ségala, le passage plus ou moins précoce à la mécanisation, le recours au crédit d'équipement à une époque où celui-ci était avantageux (1965-1975) ou l'adoption de l'ensilage, se sont révélés être des choix décisifs pour le devenir voire la survie de nombre d'exploitations.

L'analyse diachronique de ces choix stratégiques apparaît alors comme un des moyens privilégiés pour établir des typologies d'exploitations ayant valeur à la fois compréhensive et prédictive.

II - ETUDE COMPAREE DE QUELQUES MECANISMES DE DIFFERENCIATION DES EXPLOITATIONS

Partant de cette réflexion à caractère assez général, nous voudrions maintenant essayer de l'illustrer en comparant les grands types de mécanismes qui sont à la base des choix stratégiques des exploitants et à partir desquels il est possible de construire une typologie d'exploitation, suivant que l'on se situe en France, pays d'agriculture développée, en Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc où domine largement la petite exploitation familiale et en Afrique Noire.

a) En France

Elaborer une typologie d'exploitation, c'est avant tout rendre compte de la diversité de leur mode de fonctionnement. En France, les nombreuses études faites sur ce thème au cours des dernières années mettent toutes l'accent sur le fait que la diversité des exploitations est particulièrement manifeste lorsque l'on considère leur dynamique d'évolution. (BROSSIER et al 1977, HOUDARD 1977, CAPILLON et al 1979, DEFFONTAINES et al 1985).

Plus que leur situation à un moment donné, ce sont leurs « trajectoires » qui différencient les exploitations.

Les facteurs de différenciation de cette dynamique ont été également bien étudiés. « Les perspectives familiales », c'est-à-dire la façon dont les exploitants et leur famille voient leur avenir et les projets qui en découlent, constituent un des éléments décisifs de cette différenciation.

Cette situation traduit le caractère profondément évolutif sinon progressiste de la société rurale française et d'une façon générale des pays développés. Du fait même des nombreux travaux auxquels a donné lieu l'analyse de cette évolution, il serait bien prétentieux de vouloir en faire ici une synthèse. Aussi nous contenterons-nous, en partant d'une étude des systèmes de production faite par le Département des Systèmes Agraires du CIRAD dans le Ségala (Aveyron), de repérer quelques traits généraux de cette évolution et de la diversification des exploitations à laquelle elle a abouti (A. GUILLONNEAU 1985, C. WOLF et J.M. SALLES 1984).

Si l'on considère l'extraordinaire évolution de l'agriculture française qui s'est produite depuis la dernière guerre et plus précisément dans le Ségala, entre 1953 et 1980, il nous semble qu'un des facteurs déterminants de cette évolution a été la dégradation progressive et constante des termes de l'échange entre produits industriels et produits agricoles. Cause ou conséquence ? On peut en discuter comme de l'antériorité de l'œuf ou de la poule, considérant que c'est le développement de l'économie marchande en agriculture qui a précipité cette évolution ; toujours est-il que pour payer leurs intrants et maintenir leurs revenus à un niveau satisfaisant sinon comparable à ceux des citadins, les agriculteurs ont été obligés d'améliorer leur productivité, celle de leur travail comme celle de la terre, les deux étant en partie liées.

Dans le Ségala, cette **exigence d'un accroissement de productivité** s'est clairement manifesté en 1953 à la suite de la chute des cours de la pomme de terre, culture de vente traditionnelle, concurrencée par la production de régions plus favorisées par le climat et l'accès aux marchés. Plusieurs points de vue se sont alors affrontés pour assurer cet accroissement de productivité ; les services départementaux de l'agriculture préconisaient l'amélioration génétique du cheptel par le recours à l'insémination artificielle tandis que les organismes professionnels et notamment les jeunes agriculteurs pronaient la « révolution fourragère », c'est-à-dire la culture de l'herbe. Ce sont eux qui l'emportèrent car leur solution était d'effet plus immédiat ; la production fourragère tripla en 15 ans.

Ceci étant, un tel changement n'aurait pu se faire sans un développement rapide de la motorisation des exploitations. L'exode rural provoqué par les besoins en main d'œuvre du secteur industriel ainsi que par des salaires et conditions de vie jugés plus favorables en ville, ont largement contribué à cette motorisation en libérant les surfaces nécessaires à son utilisation dans de bonnes conditions économiques (une exploitation sur six disparaît dans les 10 années qui suivent 1953), les facilités de crédit faisant le reste.

La stagnation, voire la régression, des prix agricoles (lait et viande) durant les années 58-60 a obligé les agriculteurs à poursuivre leur effort d'intensification.

Si jusque là celui-ci ne s'était pas traduit par un changement notable des bases des systèmes de production qui, dans leur majorité, reposaient encore sur plusieurs productions (polyculture, élevage mixte), cette deuxième phase d'intensification se caractérise par une tendance très nette en faveur de la spécialisation des exploitations au profit soit de la production laitière, soit, mais moins nettement, de la production de viande (veaux lourds et agneaux).

Cette spécialisation fortement encouragée par la mise en place en amont et en aval de la production d'un appareil agro-industriel de plus en plus puissant apparut comme indispensable à la poursuite de l'accroissement de la productivité des exploitations. Ses effets furent particulièrement spectaculaires en matière de production laitière. Mais une telle spécialisation ne put se réaliser sans un **investissement** en capital important dans les exploi-

tations (bâtiments, sálle de traite, cheptel...), d'où un nouvel « écrémage » des exploitations à partir de 1965.

Bien que le mouvement se soit poursuivi au cours des années 70, il a cependant commencé à manifester des signes d'essoufflement.

D'une part, les accroissements de productivité sont devenus de plus en plus difficiles et coûteux à obtenir au fur et à mesure que l'on se rapprochait du potentiel de production des cultures et des animaux ; d'autre part, sont apparus des **effets pervers de cette intensification** : charge accrue en travail, endettement, accroissement des risques techniques et économiques induits par la spécialisation. C'est alors que cette option a été progressivement remise en cause et que l'on a commencé à s'intéresser à nouveau à la **diversification** des productions au sein des exploitations et que l'on a par exemple redécouvert l'intérêt de la mixité en élevage.

C'est sur cette toile de fond de l'évolution de l'agriculture ségali, très rapidement brossée, que se sont différenciées les exploitations observées en 1984.

Confirmant ce que d'autres études de l'INRA SAD avaient déjà mis en évidence, deux éléments essentiels sont apparus prépondérants dans cette diversification :

- d'une part, la situation patrimoniale de départ des agriculteurs et en particulier dans le domaine foncier,
- d'autre part, leurs projets liés étroitement à leur situation familiale et en particulier à la perspective de voir ou pas des enfants assurer la succession des parents.

Nous ne détaillerons pas ici la typologie des exploitations qui a résulté des analyses faites sur le terrain, pour nous limiter à quelques illustrations de l'effet de ces deux facteurs.

Ainsi, d'une façon générale, on note que les exploitants sans succession assurée ne se sont pas engagés dans « l'aventure » de l'intensification laitière pronée par les services officiels et encouragée par la profession. Ils ont plutôt opté pour la production de viande (bovine et/ou ovine suivant leur situation géographique) moins contraignante en travail et nécessitant moins d'investissement.

Pour ceux qui disposent au départ d'une assise foncière suffisante (supérieure à 30 ha), une telle option leur a assuré des revenus satisfaisants. Par contre, pour les autres, cela s'est traduit par des revenus plus modestes qui ont été le prix à payer pour ce choix de production qui était avant tout un choix de mode de vie.

Par contre, ce sont les jeunes agriculteurs ou les ménages assurés d'une succession et disposant au départ d'une base foncière limitée (15 à 20 ha) qui se sont préférentiellement engagés dans la spécialisation laitière. Ils ont tenté tout à la fois d'accroître leur surface, d'aménager leurs bâtiments, d'améliorer leur cheptel et de transformer profondément leurs systèmes de culture (intensification des rotations, ensilage, etc...).

Ceux qui se sont lancés dans cette voie suffisamment tôt, à une époque où les crédits d'investissement étaient avantageux (1965-1975) ont en général amélioré leurs revenus. Par contre, depuis 1980, cette option est nettement plus coûteuse du fait du fort renchérissement des charges liées au capital d'exploitation qui est devenu aussi important que le capital foncier.

Autre constatation, si la formidable évolution de l'agriculture ségali s'est accompagnée comme dans l'ensemble de la France, bien qu'à un degré moindre, d'une diminution sensible des exploitations, certaines ont cependant survécu sans pour autant avoir adopté les modèles techniques dominants. Nous avons déjà signalé le cas des grandes exploitations qui, grâce à leur base foncière, ont pu garder une certaine marge de liberté, mais on note également la survie d'un nombre important de petites exploitations.

Ces petites exploitations apparaissent comme doublement marginales du fait d'une part de leur mode de perfectionnement, d'autre part du peu d'intérêt qui leur a été porté par les organismes de développement. Cette attitude est en train de changer car, si durant la période de forte croissance économique de la France il était possible pour ces exploitants et surtout leurs successeurs d'aller chercher fortune ailleurs, cela ne l'est plus maintenant.

Comment survivent-elles ? Contraintes par la même nécessité d'accroître la productivité du travail, mais disposant de peu de surface, elles ont souvent opté pour l'élevage hors-sol (élevage porcin en particulier).

Elles survivent également grâce à la double activité. Cette situation autrefois mal considérée par la profession agricole qui manifestait quelques réticences à reconnaître à ce type d'exploitant le statut de « vrai agriculteur », est maintenant largement reconnu, ne serait-ce que parce que la présence de ces doubles actifs permet un certain maintien de la population rurale et donc des services qui lui sont attachés (transport - école).

Reste, dans cette catégorie des exploitations situées en-deçà du seuil de viabilité officiel (inférieures à 15 ha) un certain nombre d'agriculteurs âgés dont la disparition va contribuer à la poursuite de la concentration foncière prévue pour les décennies à venir.

b) En Afrique du Nord et plus particulièrement au Maroc

La diversité des exploitations trouve son origine dans une répartition très inégale des moyens de production (terre, eau capital, main d'œuvre) résultat d'une histoire agraire mouvementée qui s'est traduite par des rapports sociaux assez inégalitaires.

De ce fait, les exploitants disposant de moyens de production déséquilibrés (certains ont trop de terre par rapport à leur force de travail, d'autres au contraire manquent de terre mais ont de la force de travail à « revendre ») vont chercher par différents types d'ajustements à **rééquilibrer leur système de production**. C'est précisément par l'analyse de ces ajustements que vont pouvoir être révélées les stratégies adoptées par les agriculteurs dans la conduite de leurs exploitations. Des contrats coutumiers fixent la valeur relative des différents moyens de production, ainsi, celui qui n'apporte que sa force de travail a droit généralement au 1/5° de la récolte d'où son nom le « Khammes ». La terre, elle, suivant sa fertilité, ses possibilités d'irrigation, les risques climatiques, peut valoir entre le quart et la moitié de la récolte finale, etc...

Ces contrats, même si l'Etat tente de leur substituer une nouvelle législation basée sur une rémunération fixe des facteurs de production, continuent à constituer le cadre juridique de référence de négociation, entre agriculteurs, qui s'instaure avant chaque campagne agricole en vue de constituer des systèmes de production fonctionnels.

Cette façon d'aborder la diversité des exploitations peut être illustrée par une étude de **typologies d'exploitations** effectuée dans le village de Hrarda en Chaouia au Maroc (EL HAILOUCH 1982) où l'on a cherché précisément à mettre en évidence les différentes stratégies d'ajustement des agriculteurs. Nous ne présenterons pas ici les modes de réalisation de cette étude pour aller directement aux résultats auxquels elle a abouti en matière de typologies des exploitations.

— 23 % des foyers du village sont sans terre (familles déshéritées, migrants venus du sud, etc...). Ils sont les équivalents des « brassiers » du Ségala qui au 18° siècle étaient en proportion comparable. Comme eux, le premier expédient de ces paysans sans terre pour assurer leur survie et celle de leur famille consiste à louer leurs bras, à vendre leur force de travail aux autres exploitants, en devenant ouvriers agricoles occasionnels.

Une minorité d'entre eux cependant cultive de la terre prise à bail. Ce sont ceux qui disposent d'un attelage. Toujours, comme jadis au Ségala, cette location est assortie de conditions spéciales, elle ne dure qu'un an et la terre doit obligatoirement être consacrée à des cultures sarclées (Bernicha: légumineuses ou maïs) car les grandes exploitations qui louent ces terres ont du mal à mécaniser ce type de culture, mais en apprécient la valeur comme précédent à une culture de céréale.

Comme généralement cette location est trop limitée (2,3 ha en moyenne/exploitation) pour subvenir aux besoins de la famille, ces agriculteurs recourent aussi à la vente occasionnelle de leur force de travail.

— Un bon tiers des exploitants possèdent une superficie de terre inférieure à 5 ha, seuil de viabilité des exploitations dans cette région. Dans cette catégorie, deux stratégies sont adoptées. Une partie de ces exploitants, mal équipés, cultivent cependant leurs terres grâce à des associations d'attelage ou même parfois à la location de tracteur. Du fait des faibles surfaces cultivées, ces exploitants disposent d'un excédent de main d'œuvre familiale qu'ils utilisent pour se procurer des revenus annexes comme ouvrier saisonnier dans le village ou à l'extérieur.

Comme le groupe précédent, la stratégie dominante est la vente de leur force de travail.

Une autre partie de ces microfundiaires prend de la terre à bail. Ce sont en général ceux qui disposent d'une plus grande force de traction (2 attelages en moyenne par exploitation). Cet équipement excédentaire par rapport aux surfaces possédées (1 attelage permet de cultiver 4 à 5 ha) est ainsi valorisé par la location de terre. Celle-ci provient généralement de parents ou d'alliés émigrés en ville. Cette stratégie résulte donc de situations particulières - présence d'actifs jeunes dans l'exploitation - liaison familiale avec des migrants, équipement en traction animale. Leur situation demeure cependant précaire et il leur arrive aussi occasionnellement de devoir vendre leur force de travail en particulier après de mauvaises récoltes.

— Le type suivant que nous avons distingué est constitué par les petites exploitations familiales qui possèdent des surfaces cultivées limitées (4 à 6 ha) mais suffisantes pour assurer les besoins minimum de la famille. Ayant

moins de charges que les précédentes, elles mobilisent leur capital financier, quand il existe, dans des activités commerciales demandant peu d'investissement ou dans l'élevage. Le recours au salariat agricole est exceptionnel.

- 15 % des exploitants du douar disposent de surfaces variant entre 6 et 15 ha. Les moyens dont disposent ces exploitations, que ce soit en terre, en main d'œuvre ou en traction sont assez équilibrés compte tenu de leur mode de culture. Cela leur permet d'avoir un fonctionnement plus autarcique et une certaine autonomie vivrière et financière. Le surplus est investi dans l'achat de matériel de culture et dans le commerce (boutiquiers).
- Résidant dans le village, on trouve une autre catégorie d'agriculteurs qui donne la quasi totalité de leur terre à bail. Ils occupent généralement des fonctions sociales (fquih, adoul) qui s'avèrent en partie incompatibles avec l'activité agricole. Ce sont eux qui fournissent une partie des terres prises en location par les microfundiaires.
- Autre type d'exploitation, celles qui disposent de surfaces importantes (entre 15 et 60 ha). Pour mettre en valeur de telles superficies, la traction animale ne suffit plus, d'où le recours systématique à la traction mécanique et à la motorisation, soit directement par l'acquisition de tracteurs et de moissonneuses batteuses, soit par le biais de la location.

Engagées délibérément dans l'économie de marché, ces exploitations privilégient la culture du blé tendre plus productif au détriment du blé dur (céréale surtout autoconsommée), font des travaux à façon chez les petits agriculteurs pour amortir leur matériel et pour certaines d'entre elles se livrent à des activités de commerce de bétail ou de transport.

Pour ce type d'exploitation minoritaire (7 %) où la surface à cultiver excède la force de travail familiale disponible, d'autant que les enfants sont souvent scolarisés, la stratégie d'ajustement des moyens de production passe en partie par l'emploi de main d'œuvre salariée mais surtout par le recours à la mécanisation.

Enfin, survivance du passé, existe dans le village une grande ferme de plus de 300 ha. Cette exploitation, en marge du village, était dans le passé une ferme de colon qui a ensuite été reprise par l'ancien caïd. Son mode de fonctionnement est assez particulier. Il est basé sur un système de production extensif: plus de 40 % de jachère, et prédominance des céréales, les sols de légumineuses et de maïs associés aux céréales sont en partie donnés à bail. Bien que la culture soit en grande partie mécanisée, la main d'œuvre permanente demeure importante (15 ouvriers). L'élevage, de type ovin, est également assez extensif

Pour terminer la revue des différents types d'exploitations de ce village qui représentent assez bien la diversité des exploitations que l'on peut trouver dans la campagne marocaine, il faut signaler l'existence d'agriculteurs absentéistes, c'est-à-dire qui vivent en ville. Deux soustypes sont à distinguer. Ceux qui possèdent peu de terre et qui généralement la donnent en location à des membres de leur famille restés au village et ceux qui ont une surface plus importante (8 à 20 ha). Ils préfèrent alors en assurer l'exploitation par l'intermédiaire d'un métayer qui leur est souvent apparenté.

Pour simplifier la conduite et le contrôle de l'exploitation, les cultures sont mécanisées, elles sont d'ailleurs choisies en fonction de cette possibilité et l'élevage est confié au gérant en association (Ras el Mai).

c) En Afrique Noire et plus spécialement en Afrique de l'Ouest

Une première remarque s'impose : la notion même d'exploitation agricole au sens où elle est perçue et utilisée en Europe ne correspond guère à la réalité. Cela est dû, en particulier, à la non correspondance des unités de résidence, de consommation, de production et d'accumulation. Cette dissociation partielle de ces différentes unités et des décisions qui les concernent a été bien mise en évidence par les travaux des socio-économistes qui ont étudié le fonctionnement des communautés rurales africaines (ANCEY 1975, GASTELLU 1978, BENOIT-CATTIN et al 1982, BILLAZ et al 1981).

Il en résulte, entre autres, que lorsque l'on s'intéresse à l'analyse de la production agricole, il est préférable de parler d'unités familiales de production que d'exploitations agricoles.

Si on s'attache à l'analyse du fonctionnement et de la diversité des systèmes de production, le facteur qui nous paraît décisif dans le contexte africain est incontestablement la mobilisation de la force de travail.

La prépondérance de ce facteur dans les modes d'organisation sociale et technique des unités de production s'explique par le caractère des autres facteurs qui lui sont associés dans l'exploitation agricole du milieu.

Jusqu'à une époque récente et maintenant encore dans de vastes régions de l'Afrique de l'Ouest, la terre n'était ou n'est pas un facteur rare. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle soit « res nullius ». Elle fait l'objet de règles d'appropriation et d'exploitation très précises dans toutes les communautés rurales mais pendant longtemps elle n'est pas apparue comme un facteur de différenciation essentiel des unités de production. L'octroi de terre aux migrants, les dons et prêts de terre sans grande contrepartie, sont des pratiques qui attestent cette relative disponibilité de la terre.

Cette situation, bien entendu, est en train d'évoluer. Dans les zones où la densité de population s'est fortement accrue au cours des dernières décennies, on voit la terre devenir l'objet d'enjeux économiques et progressivement donner lieu à des transactions monétaires pour sa location ou son appropriation.

L'autre caractéristique des systèmes de production africains qui a jusqu'ici expliqué l'importance de la force de travail est le **faible niveau d'équipement** des unités de production, notamment en ce qui concerne la mécanisation et la motorisation des travaux agricoles. De ce fait, la productivité de ces unités est étroitement dépendante du nombre de travailleurs qui peuvent être mobilisés et la productivité du travail par catégories de main d'œuvre se révèle être assez homogène entre unités de production.

Il en résulte une sorte de paradoxe, à savoir que dans les systèmes de production traditionnels, la force de travail est à la fois le facteur de production primordial dans l'exploitation agricole du milieu et en même temps, ne constitue pas un critère de différenciation important entre unités de production dans la mesure où la productivité par travailleur est relativement constante du fait de l'absence de machine et du caractère essentiellement manuel des travaux agricoles.

Quand on parcourt l'Afrique de l'Ouest, cette différenciation existe cependant, mais elle se manifeste plus entre les différents groupements ethniques qu'entre les unités de production constitutives de ces groupements.

Les formes d'organisation et de mobilisation de la force de travail sont en effet très différentes entre les sociétés rurales africaines. Sans vouloir entrer dans l'analyse de ces différences qui dépasse à la fois notre compétence et le cadre de cette communication, il nous paraît intéressant de noter que, d'une façon générale, ces formes d'organisation consistent à mobiliser le travail de certaines catégories de travailleurs en situation de dépendance économique : les jeunes, les cadets, les femmes, autrefois les esclaves, sous le contrôle et au profit des anciens ou des catégories sociales dominantes. Un certain nombre de contreparties, notamment dans la redistribution du produit de ce travail assurent l'équilibre et le bon fonctionnement de ces systèmes d'organisation du travail.

C'est donc bien autour et en vue du contrôle de la force de travail que se sont organisés les systèmes de production dans les sociétés rurales traditionnelles et cette organisation s'applique de façon homogène à l'ensemble des unités de production. Du point de vue de l'analyse de la diversité de ces systèmes de production, il en résulte une conséquence méthodologique qui nous paraît importante.

Si l'on veut bien admettre qu'un système agraire se caractérise par un ensemble de pratiques sociales et techniques communes à l'ensemble d'une société rurale dans l'exploitation de son espace, c'est donc à cette échelle plus qu'au niveau des unités de production qu'il apparaît pertinent d'observer et d'analyser la diversité des systèmes de production. C'est précisément ce choix que nous avons fait à Maradi, au Niger, et qui nous a permis de confirmer cette hypothèse (Ph. JOUVE 1984).

Cependant, comme nous l'avons déjà signalé, les conditions sociales et économiques qui sont à l'origine de cette organisation particulière des systèmes de production en Afrique de l'Ouest ne sont pas immuables. Si dans certaines régions peu peuplées, les mécanismes et stratégies de fonctionnement traditionnels des unités de production sont encore vivaces et permettent une reproduction simple des systèmes de production, dans un certain nombre d'autres régions, ces mécanismes et stratégies sont en train d'évoluer rapidement. La terre, comme nous l'avons vu, peut devenir un facteur rare. Cela va entraîner non seulement une certaine monétarisation de son usage mais encore modifier profondément les stratégies des agriculteurs. Celles-ci, fondées jusqu'ici sur une valorisation maximum du travail, en optant pour cela, dans de nombreux cas, pour l'extensif, vont être amenées à se modifier pour chercher aussi une meilleure valorisation de la terre.

Par ailleurs, l'introduction d'outils de machines et de nouveaux moyens de traction (traction animale ou mécanique) modifient considérablement la productivité du travail et permet à ceux qui accèdent à ces moyens, d'obtenir un avantage stratégique qui entraîne la différenciation de leur système de production par rapport à ceux qui en sont restés à la culture manuelle.

Enfin, le développement de l'économie marchande qui existait autrefois mais de façon plus marginale, renforce ces évolutions techniques en permettant l'acquisition de moyens de production nouveaux, mais surtout, vient profondément perturber les règles de dépendance sur lesquelles étaient fondés les systèmes de production anciens. Il en résulte une destructuration de ces systèmes au profit d'unités de productions familiales plus limitées, plus indépendantes et surtout plus différenciées. A ce stade d'évolution, les facteurs de différenciation des unités de production vont être : l'ouverture au marché, l'accès aux moyens de production modernes et en particulier à la mécanisation, l'accès également au foncier, les formes de mobilisation du travail et notamment le recours à la main d'œuvre saisonnière, enfin l'influence des activités et revenus annexes dans l'économie de l'exploitation.

C'est en tenant compte, à la fois des modes d'organisation traditionnels de l'exploitation agricole du milieu et des conditions d'évolution et de différenciation de cette organisation, qu'il est possible, en Afrique de l'Ouest, d'appréhender la diversité des unités de production et de raisonner la construction de typologies de ces unités.

CONCLUSION

Pour une participation des agriculteurs, à l'établissement et l'évaluation des typologies d'exploitation.

Le survol, très rapide que nous avons fait de quelques principes de construction de typologies suivant différentes situations agraires montre que les mécanismes de différenciation des exploitations sont en grande partie contingents du contexte technique et surtout socioéconomique dans lequel s'inscrit le fonctionnement de ces exploitation. Est-ce une raison suffisante pour considérer que la construction de typologies d'exploitations est une activité totalement empirique, fonction seulement du type de différenciation que l'on veut mettre en évidence?

Nous ne le pensons pas. Quel que soit l'objectif recherché il nous apparaît utile de disposer d'un cadre conceptuel concernant le fonctionnement des exploitations agricoles à partir duquel on puisse raisonner le choix des indicateurs de différenciation en fonction du point de vue que l'on privilégie, quitte à remettre en cause ce choix initial, c'est-à-dire les hypothèses préalables de différenciation en fonction des réponses qu'apporte l'analyse de la réalité. C'est de cette façon que l'on pourra éviter de tomber dans le travers trop fréquent d'enquêtes inadaptées et trop lourdes.

A travers l'analyse comparée des différentes démarches adoptées en matière de typologies d'exploitations, il apparaît que ces typologies peuvent se répartir en deux grandes catégories : d'une part celles qui visent à connaître les mécanismes de différenciation des exploitations dans le temps et dans l'espace, d'autre part, celles qui cherchent à fournir un support ou un cadre à la définition et à l'exécution d'actions et de développement.

Bien que ces deux orientations se recoupent souvent, elles permettent cependant de distinguer les typologies essentiellement cognitives de celles qui ont un but plus opérationnel.

Si l'on veut bien admettre que la finalité des recherches agronomiques, particulièrement dans les pays en développement, doit être d'accroître l'efficacité des interventions en faveur du développement, les typologies ayant cette finalité requièrent donc une attention particulière.

Or, il nous semble que dans les démarches généralement adoptées dans cette perspective, on n'a pas jusqu'ici suffisamment valorisé la perception qu'ont les agriculteurs de la ressemblance ou de la différence de leurs exploitations.

Un premier pas dans ce sens consiste à soumettre à l'évaluation des agriculteurs eux-mêmes les résultats des analyses dont ils ont fait l'objet. Cet exercice a été effectué dans le Ségala. Il s'est avéré extrêmement intéressant à la fois pour vérifier la réalité des catégories d'exploitation qui avaient été distinguées mais aussi pour permetre l'appropriation par les agriculteurs et les responsables du développement de l'outil d'analyse et d'action que constitue la typologie des exploitations de leur région.

On peut imaginer d'aller plus loin en cherchant à construire directement une typologie d'exploitations à partir de la représentation qu'ont les agriculteurs des similitudes et des différences de leurs exploitations.

Cela postule que les agriculteurs sont capables d'une auto-analyse de leur situation. En général, ils ont cette capacité, par contre il leur est parfois difficile pour des raisons diverses d'exprimer devant un tiers des différences de statut, de richesse ou de savoir. Sous réserve d'un certain nombre de précautions : établissement de relations de confiance avec les agriculteurs, explication des finalités de l'opération... il est cependant possible de faire effectuer cette auto-évaluation des différences de fonctionnement entre les exploitations.

Les critères de ressemblance ou de différence qui seront retenus par les agriculteurs permettent de mettre à jour ce qui compte à leurs yeux dans la différenciation des exploitations et qui peut être très différent de ce que les techniciens ont tendance à privilégier.

Cela permet aussi de révéler les relations et les mécanismes de solidarité et d'opposition entre exploitants, ce qui fournit de bonnes bases pour la constitution des groupements d'agriculteurs indispensables à la démultiplication des actions de développement.

Cette approche n'est évidemment pas exclusive des démarches plus classiques et en principe plus objectives, adoptées en matière de construction de typologies d'exploitations, elle en constitue néanmoins un complément fort utile chaque fois que l'on se préoccupe de donner à ces typologies un caractère opérationnel en faveur du développement rural.

BIBLIOGRAPHIE

ANCEY G., 1975. - Niveaux de décision et fonctions-objectif en milieu rural africain. - note AMIRA n° 3.

BENOIT-CATTIN M., FAYE J., 1982. - L'exploitation agricole familiale en Afrique Soudano-sahélienne. - Techniques vivantes PUF.

BILLAZ R., DIAWARA Y., 1981. - Enquêtes en milieu rural sahélien. - Techniques vivantes PUF.

BLANC-PAMARD CH., MILLEVILLE P., 1985. - Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire. - in : « à travers champs-agronomes et géographes » Edition ORSTOM Paris.

BROSSIER J., PETIT M., 1977. - Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs. - in : Economie Rurale n° 122, p. 31-40.

CAPILLON A., MANICHON H., 1979. - Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles. - in : C.R. Agr. n° 13.

DEFFONTAINES J.P., PETIT M., 1985. - Comment étudier les exploitations agricoles d'une région. - SAD-INRA. Etudes et Recherches.

EL HAILOUCH M., 1982. - Catégories structurelles et fonctionnement technique des exploitations agricoles d'un douar de Haute Chaouia. - mémoire IAV Hassan II Rabat.

GASTELLU J.M., 1978. - ... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?. - note AMIRA n° 26.

GUILLONNEAU A., 1985. - Evolution récente et essai de typologie des exploitations du Ségala Aveyronnais. - mémoire DSA-CIRAD.

HOUDARD Y., 1977. - Dynamique de l'évolution des exploitations agricoles, situations familiales et systèmes de production dans la région de Rambervilliers (1970-1974). - in : Economie Rurale, n° 122 p. 41-50.

JOUVE P., 1984. - Typologie des agrosystèmes villageois du département de Maradi. - Documents systèmes agraires n° 3, DSA-CIRAD.

LEPLAIDEUR A., 1985. - Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Centre et du Sud du Cameroun. - Thèse 3° cycle - Montpellier.

OSTY P., 1978. - L'exploitation agricole vue comme un système. - in : BTI 326 43-49.

WOLF C., SALLES J.M., 1984. - Contribution à l'étude de l'agriculture du Ségala : une analyse de son développement. - mémoire DAA INAPG-ENSAM.